

Conseil d'école du Mardi 19 juin 2018 : du RPI Gourgé - Pressigny - Aubigny

La présidence est tenue par Mr Porchet (Directeur de l'école de Pressigny), Mme Ferrand est secrétaire.

Présents : M. MALVAUD (Maire d'Aubigny) ; Mme CHARGE (représentante de la municipalité de Pressigny) ; M. BOCHE (DDEN), Mme MILLERIOUX (représentante des parents d'élèves à Gourgé) ; Mme CLEMENT (représentante des parents d'élèves à Gourgé) ; Mme BACHELIER (représentante des parents d'élèves à Pressigny) ; Mme BARREAU (représentante des parents d'élèves à Pressigny) ; Mme FERRAND (enseignante des CE2 CM à Gourgé) ; M. TEISSEYRE (directeur école de Gourgé) ; M. PORCHET Rémy (Directeur et enseignant à la maternelle de Pressigny) ; Mme Talbot (représentante de la Municipalité de Gourgé et représentante de la CCPG) ; Mr de Talhouet (Maire de Pressigny)

Excusés : Mr GAY (Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription de Parthenay) ; M. FEUFEU (Maire de Gourgé) ; Mme GILBERT ou Mme TEILHARD (représentante de la CCPG).

PREAMBULE

M. PICAUD (Directeur Académique des Services de l'éducation Nationale), après consultation du Comité Technique Spécial Départemental et du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale, a réexaminé, le 21/06, les effectifs de l'ensemble des écoles du département, le Rpi ne subira pas de fermeture de poste l'année prochaine.

1. Année scolaire: 2018 2019

Effectifs :

Maternelle :	TPS : 0 (5 à la rentrée de janvier)	PS : 5	MS : 4	GS : 7	= 16 élèves (début d'année)
Elémentaire :	CP : 7	CE2 : 7			= 14 élèves
	CE1 : 11	CM1 : 3	CM2 : 5		= 19 élèves
					= total pour le RPI de 49 élèves

Organisation :

M. Julien TEISSEYRE sera directeur de l'école Élémentaire Gourgé, et aura la classe de CP CE2

Mr CLEMENT sera nouvel enseignant dans l'école et aura la classe de CE1 et CM

M. PORCHET Rémy est directeur de l'école Maternelle de Pressigny.

2. Bilan des projets du RPI

1^{ère} action : continuité des débats philo : Développer le langage oral et écrit, compétences de débats et de raisonnement. Dans l'ensemble du RPI des thèmes communs ont été choisis, développés en classe, lors de rencontre et de sortie (Marcellin Caillou)

2^{ème} action : le jardin : S'impliquer dans un projet à long terme, compétences scientifiques : démarche d'investigation. A Gourgé, création du jardin dans l'ancien bac à sable. A Pressigny création de carré potager

3^{ème} action : la boîte à livres : développer des compétences littéraires : étude de différents types d'écrits, compétences du lire et écrire. On n'a pas réussi cette année la mise en place des boîtes à livres, mais l'action est inscrite au prochain projet d'école. 2 livres de philosophie ont été créés cette année.

3. Projet d'école 2018 2021

Ambition 1 : Construire des apprentissages durables

Porter une attention particulière aux attendus de chaque cycle, Développer les liaisons inter-degrés et inter-cycles, Encourager l'autonomie de l'élève par les pratiques pédagogiques

- *jardin : construire la démarche scientifique et connaissance du vivant*
- *boîte à livres : travail sur le langage écrit, la lecture et la compréhension*
- *arts : développer les connaissances culturelles*
- *débats philos : langage oral : le débat.*

Ambition 2 : Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours

Développer l'interdisciplinarité par une mise en œuvre active des parcours éducatifs, Mettre l'expertise des équipes éducatives au service du projet de l'élève, Poursuivre l'ouverture de l'École au monde pour accompagner l'élève dans la construction d'une orientation choisie

- *jardin : s'inscrire dans la démarche de projet pour le faire évoluer*
- *boîte à livres : enrichir sa culture littéraire, développer l'autonomie dans l'action de lire*
- *arts : enrichissement du classeur des arts*
- *débats philos : poursuivre le cahier philo, construction : Développer les aptitudes à la réflexion critique, création d'un outil en lien avec les familles sur la vie de l'élève.*

Ambition 3: Ouvrir l'école, développer les liens avec les partenaires, conforter la confiance

Mieux accueillir, Mieux communiquer, Renforcer les interactions avec les partenaires

- *jardin : organisation de marchés, participation de parents, intervention extérieure*
- *boîte à livres : mise en place et inauguration dans les communes, travail en lien avec les municipalités et participation des parents.*
- *arts : participation à des manifestations type "grande lessive", expositions, spectacle.*
- *débats philos : faire participer les familles aux débats.*

3. Activités dans l'année (de mai à juillet 2018)

- Sortie à la **bibliothèque de Gourgé** le premier vendredi du mois pour les élèves du CP au CM2, et une fois par trimestre pour les élèves de maternelle, dernière visite le **26 avril**. Les enseignants remercient Mme Berthelot pour son accueil et sa disponibilité.

- **Mardi 20 mars** : carnaval en lien avec le printemps, défilé et goûter commun avec l'école privée

- **Vendredi 30 Mars** : Portes ouvertes de l'école Pressigny, 5 familles se sont déplacées

- **Jedi 3 mai** : Cinéma au Foyer à Parthenay "La Chouette: entre veille et sommeil"

- **Mardi 15 Mai** : Randonnée des CP CE1 avec l'école de Thénezay

- **Mardi 19 juin** : Rencontre USEP maternelle et CP CE1 au Cébron

Liaison CM2 6e au collège de Thénezay

- **Vendredi 22 Juin** : Répétition générale à Pressigny

- **Samedi 23 juin** : Fête des écoles à Pressigny à partir de 16h

- **Vendredi 29 juin** : Liaison GS/CP et matinée d'accueil des futurs PS à l'école maternelle.

- **Lundi 2 juillet** : Rencontre USEP pour la classe de CE2 CM

- **Mardi 3 juillet** : Sortie de fin d'année au nombril du monde avec tous les élèves du RPI.

4. Subventions :

- pour l'école maternelle par l'APE : **788 €** ; et **92.15 €** pour les licences USEP pour les enfants ;
- pour l'école maternelle par la CCPG : **846 €** pour l'achat de fournitures et de matériel scolaire et **540 €** pour les activités pédagogiques ;
- pour l'école élémentaire par l'APE : **1323,65 €** pour les activités et pour les licences USEP pour les enfants ;
- pour l'école élémentaire par la CCPG : **1 3 16 €** pour l'achat de fournitures et matériel scolaire et **840 €** pour des activités pédagogiques.

5. Sécurité

Au cours de l'année, nous devons effectuer trois exercices d'évacuation et trois exercices de confinement.

A Pressigny, le troisième exercice d'évacuation a eu lieu le **mardi 24 avril** et le deuxième exercice d'attentat/intrusion le **jeudi 14 juin**. Ils se sont déroulés dans de bonnes conditions.

A Gourgé, le troisième exercice incendie de l'année s'est déroulé le **30 mai** dans de bonnes conditions. Le deuxième exercice d'intrusion a eu lieu le **lundi 18 juin**.

Une copie de la fiche d'évaluation des exercices a été transmise à la mairie et à la Communauté de Communes Parthenay Gâtine, et l'Inspection de Parthenay.

6. Travaux et demandes diverses à la Communauté de Commune de Parthenay et aux Mairies

Maternelle de Pressigny : demandes diverses :

Service Informatique de la CCPG : demande pour l'année 2018 - 2019 d'un vidéo projecteur, réparation d'une fuite d'eau.

Travaux et demandes réalisés: casques audio et 1 nouveau vélo.

Elémentaire de Gourgé : demandes diverses :

Service Informatique : 2 appareils photos numériques : demande déjà effectuée pour l'année 2016 2017.

Travaux pour la sécurité des locaux :

- mise aux normes de la structure de jeux

- prise électrique salle photocopieur et alimentation de l'éclairage du tableau classe du fond

Travaux divers :

accessibilité handicap, norme ERP : La mairie est en réflexion pour trouver la solution la plus adaptée.

Travaux et demandes réalisés :

- réparation du filet sous le préau

- casques audio et 8 tablettes, un nouveau massicot

7. Questions diverses :

Mr Malvaud remercie les élèves pour leur implication dans la cérémonie du 8 Mai. Un mot commun d'invitation à l'intention des familles pourrait être fait pour l'ensemble du RPI, ce qui faciliterait la communication et l'organisation pour les familles.

Suite à la venue des membres de l'association de Jumalage avec la ville d'Houldizy, une journée de rencontre entre les élèves des deux villages est envisagée à Paris, au Sénat, mais avec la contrainte qu'il ne peut pas y avoir plus de 30 enfants durant la visite.

La séance est levée à 19 h 30

Le président du conseil .

La secrétaire.